

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 février 2020

---

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC1076

présenté par  
Mme Bergé, rapporteure

-----

### ARTICLE 37

À l'alinéa 4, après le mot :

« producteurs »,

insérer le mot :

« et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.